LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE SUR LE TERRITOIRE CHAMPARDENNAIS

TRITON CRÊTÉ

Triturus cristatus

(Laurenti, 1968)

SUD CHAMPAGNE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Mare champêtre

Étang

Mare forestière

Le Triton crêté... Quézako ?

Quatre espèces de tritons sont présentes sur le territoire champardennais : les Tritons palmé, ponctué, alpestre et crêté. **Mesurant jusqu'à 18 cm**, *Triturus cristatus* a une peau granuleuse, de couleur brune tachée de noir et ponctuée de blanc. Son ventre est jaune vif ponctué de noir. Le mâle, en **période de reproduction aquatique** développe une **crête** sur le dos.

Comme tous les tritons, il a une **phase de vie terrestre** et peut parcourir plus d'une centaine de mètres pour rejoindre les **milieux lentiques**, (mares, lacs, étangs, gravières, fossés...). Il lui faudra **3 ans** pour atteindre **l'âge adulte**.

Le Triton crêté se nourrit de larves d'insectes, de mollusques, de têtards, même parfois d'œufs d'autres amphibiens.

Espèce d'intérêt communautaire !

Espèce en danger, vulnérable, rare ou endémique inscrite à l'annexe II de la Directive «habitats, faune, flore» et pour lesquelles doivent être désignées des zones spéciales de conservation.

Une autorisation est nécessaire pour pouvoir capturer et manipuler cette espèce !!

Description du suivi

Recherche et inventaire de l'espèce

Le **protocole** national « **POP Amphibien spécifique** » de la Société Herpétologique de France a été choisi pour détecter l'espèce et évaluer les **effectifs.**

Relevé d'indicateurs des habitats aquatiques et terrestres

L'état de conservation de chaque population de Triton crêté par site a été défini en notant les **caractéristiques** des **habitats aquatiques** (profondeur, surface, végétation) et **terrestre** (distance entre les points d'eau) ainsi que les **altérations observées.**

Historique

- **2009-2011** : 1ère étude régionale.
- **2015** : Choix de mise en oeuvre d'un suivi à l'échelle régionale des espèces d'intéret communautaire.
- **2016** : Validation nationale du protocole POP Amphibiens de la Société Herpétologique de France.
- **2016-2017** : Prospection des 37 sites sur l'ensemble du territoire champardennais.
- **2017** : Analyse, exploitation et comparaison des données recueillies avec celles de 2009.

Nasses à vairon

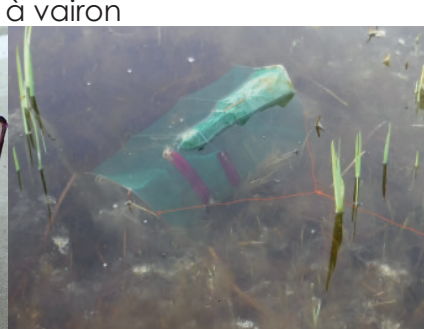

Point carto et résultats !

Légende

Etat de conservation
des populations de Triton crêté :

-
+

REGIONS_NATURELLES

0 25 50 km

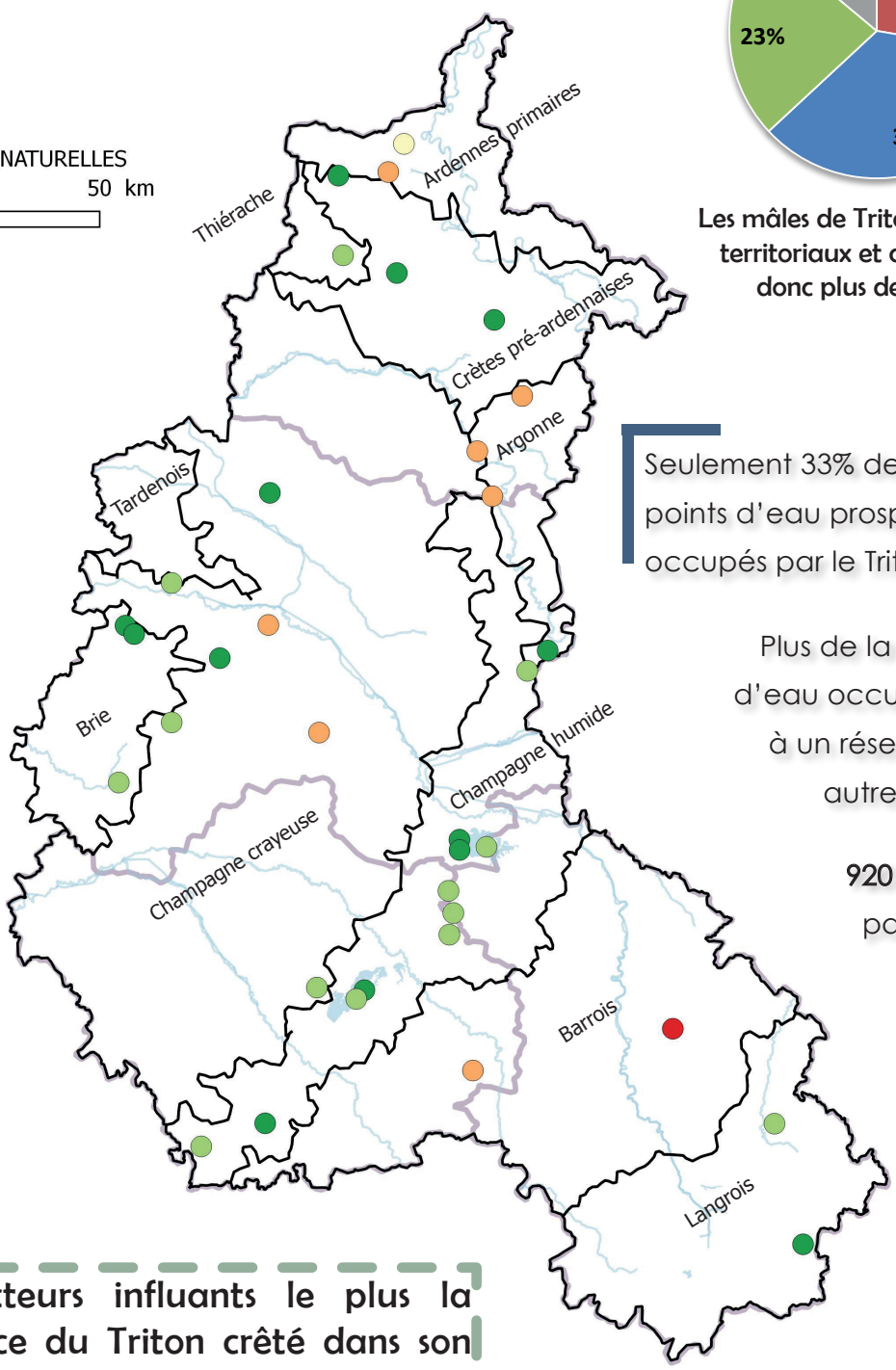

Effectif total : 1184 individus

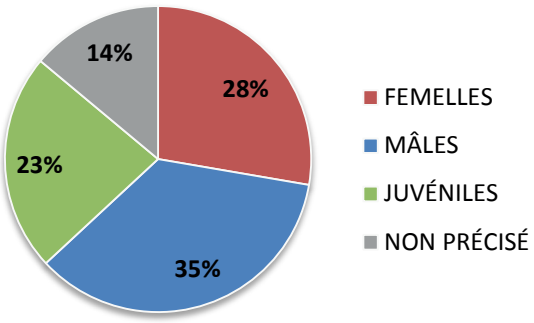

Les mâles de Triton crêté sont probablement plus territoriaux et curieux que les femelles ; ils ont donc plus de chance de se faire piéger !

Seulement 33% des **422** points d'eau prospectés sont occupés par le Triton crêté !

Plus de la moitié des points d'eau occupés appartiennent à un réseau de mares, les autres sont isolés !

920 Tritons alpestres, **1898** Tritons palmés et **374** Tritons ponctués se sont fait capturer !

3 Facteurs influants le plus la présence du Triton crêté dans son habitat aquatique :

Profondeur :

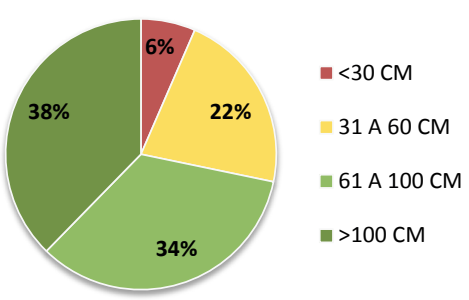

Les points d'eau les plus profonds sont les plus occupés !

Surface de végétation favorable à la ponte :

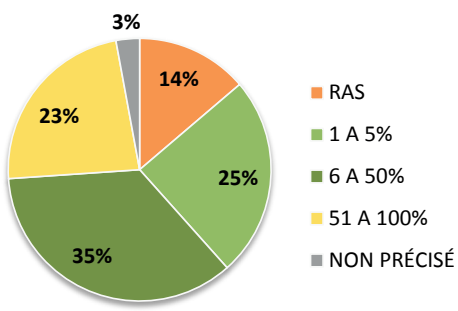

Le Triton crêté affectionne les points d'eau avec beaucoup de végétation aquatique et des zones d'eau libre !

Degré de fermeture ligneuse :

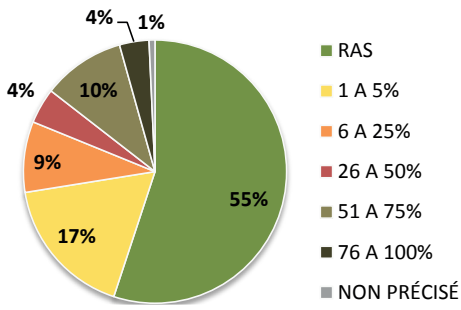

Les points d'eau les plus encombrés par les ligneux sont les moins occupés !

SON MILIEU EN DANGER !

Menaces observées sur les sites

- Abandon des mares entraînant ombrage, envasement et embâcles.
- Disparition des prairies et des haies.
- Assèchement des milieux aquatiques.
- Isolement des points d'eau entourés de grandes cultures sous l'influence de produits phytosanitaires.
- Empoissonnement systématique.
- Piétinement permanent des mares dû à l'absence de clôtures dans les pâtures.

Actions à mettre en oeuvre

- Entretien des mares existantes pour conserver l'ensoleillement et éviter l'envasement en retirant l'excès de végétation à la fin de l'automne.
- Maintien et renforcement des réseaux de mares.
- Maintien des sommières enherbées dans les sites forestiers.

Arrachage de haie

Poissons piégés dans une nasse à tritons

Mare asséchée

Chantier mare

Partenaires et contacts

Association Nature du Nogentais
Maison des eaux
Chemin de l'île aux écluses
10400 NOGENT-SUR-SEINE
Tél. : 03.25.39.19.92

Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne
Der Nature Ferme des Grands Parts
51290 OUTINES
Tél. : 03.26.72.54.47

Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne
33, boulevard Jules Guesde
10000 TROYES
Tél. : 03.25.80.50.50

Regroupement des Naturalistes ARdennais
3, rue Choisy
08130 COULOMMES-ET-MARQUENY
Tél. : 03.24.33.54.23

Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement du Sud Champagne
Domaine de Saint-Victor
10200 SOULAINES-DHUYS
Tél. : 03 25 92 28 33

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Nous remercions l'ensemble des partenaires qui se sont investis dans ce programme.

Imprimé par publigraphiX en 500 exemplaires sur papier 100% recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique

Illustration et conception : CPIE Sud Champagne